



Département de la MEUSE  
Arrondissement de VERDUN  
Canton de ETAIN  
COMMUNE DE  
55210 – Hannonville sous les Côtes  
Tél. : 03.29.87.33.08  
E.mail : [mairie55hannonville@gmail.com](mailto:mairie55hannonville@gmail.com)  
Site : [www.mairie-hannonville.fr](http://www.mairie-hannonville.fr)  
SIRET : 21550228700018

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2024

**Présidente** : Mme LEPRINCE Danielle

**Secrétaire de séance** : Mme SAYEN Annick

**Présents** : Mme LEPRINCE Danielle, Mme SAYEN Annick, M.MAZZOLA Michel, Mme AUBRY Céline, Mme BRIZION Virginie, Mme HUMBERT Marie, M.LEPRINCE Christophe, M.STEIN Jérôme

**Pouvoirs** : M.LABISSY Alain donne son pouvoir à M.MAZZOLA Michel  
M.PARANT Romuald donne son pouvoir à LEPRINCE Christophe  
M.CAURIER Laurent donne son pouvoir à Mme LEPRINCE Danielle

**Absent excusé** : M.ADAM Francis

**Absent** : M.BRIZION Cyril , M.WALLERICH Patrice

Validation du compte rendu précédent

Pas d'objection, sauf un commentaire de M.MAZZOLA Michel qui prédit une augmentation du prix de l'eau avec l'introduction de la notion de performance et M.LEPRINCE Christophe qui rappelle son vote contre l'augmentation du prix de l'eau décidée par le conseil du 8 novembre 2024.

**Rappel de l'ordre du jour :**

**1) Vente de la parcelle AA245**

Questions diverses

1) Vente de la parcelle AA245

Mme la Maire expose les éléments relatifs à la vente de cette parcelle dans le lotissement de la scierie :

- L'acquéreuse est Mme TARINI Sandrine
- Le terrain est viabilisé
- Le prix s'élève à 43€ le m2, soit 22403€, la TVA de 20% sur la marge n'étant pas exigible. Ceci a été vu avec notre service de comptabilité, la commune ne pourra pas prétendre à la récupérer.
- La parcelle précédente a été vendue dans les mêmes conditions, sans TVA sur marge.
- Le notaire est Me GERARD à Fresnes en Woëvre

Le conseil autorise la Maire à procéder à cette vente, dans ces conditions, à l'unanimité : 11 voix pour.

Lever de la séance à 21H45

La secrétaire de séance Mme SAYEN Annick

